

**Assemblée générale
Conseil de sécurité**

Distr. générale
25 mai 2017
Français
Original : anglais

Assemblée générale
Soixante et onzième session
Points 17 et 61 de l'ordre du jour

Conseil de sécurité
Soixante-douzième année

Questions de politique macroéconomique
Consolidation et pérennisation de la paix

**Lettre datée du 24 mai 2017, adressée au Secrétaire général
par le Représentant permanent de la République populaire
démocratique de Corée auprès de l'Organisation
des Nations Unies**

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint les réponses du porte-parole du Ministère des affaires étrangères de la République populaire démocratique de Corée (RPDC) aux questions posées le 23 mai 2017 par l'Agence centrale de presse coréenne sur le tir d'essai du missile balistique stratégique Pukguksong-2 effectué par la RPDC (voir annexe I) et sur l'exploitation du paquebot de tourisme international assurant la liaison entre Rajin et Vladivostok (voir annexe II).

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de ses annexes comme document de l'Assemblée générale, au titre des points 17 et 61 de l'ordre du jour, et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent
(Signé) **Ja Song Nam**



**Annexe I à la lettre datée du 24 mai 2017 adressée
au Secrétaire général par le Représentant permanent
de la République populaire démocratique de Corée
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

**Réponse du porte-parole du Ministère des affaires étrangères
de la République populaire démocratique de Corée aux questions
posées le 23 mai 2017 par l'Agence centrale de presse coréenne
sur le tir d'essai du missile balistique Pukguksong-2**

Les responsables scientifiques et techniques de la défense nationale et les travailleurs de l'industrie des munitions de la République populaire démocratique de Corée ont procédé avec succès au tir d'essai du missile balistique stratégique sol-sol de moyenne à longue portée « Pukguksong-2 », dans le cadre de l'action menée pour renforcer la force nucléaire du pays.

Comme indiqué, ce tir avait pour but de valider les caractéristiques techniques de tout le système d'armes de la série de missiles Pukguksong-2 et d'examiner dans le détail sa capacité d'adaptation à diverses situations de combat avant son déploiement à des fins d'opérations.

Cet essai s'inscrit dans le cadre du programme classique de renforcement des capacités militaires de légitime défense et doit être effectué avant le déploiement.

Il n'en reste pas moins que les États-Unis et leurs partisans ont de nouveau publié une déclaration à la presse faite par le Conseil de sécurité, émaillée de mots tels que « sanctions » et « dénonciation ».

Nous rejetons catégoriquement cette déclaration, qui s'appuie sur la politique hostile des États-Unis à l'égard de la République populaire démocratique de Corée.

Il n'y a rien de positif à attendre des États-Unis et de leurs partisans, qui font preuve avec entêtement d'une aversion et d'une hostilité invétérées à l'égard de la République populaire démocratique de Corée. Il est cependant totalement grotesque de les voir condamner toute mesure de légitime défense prise par la RPDC.

La République populaire démocratique de Corée a clairement démontré qu'elle avait la capacité de lancer une attaque nucléaire sur Hawaï, théâtre d'opérations du Pacifique, qui abrite le commandement des forces américaines, ainsi que sur l'Alaska, et elle s'est dotée de tous les moyens nécessaires pour attaquer le bastion de l'agresseur, à savoir le territoire continental des États-Unis.

L'attitude méprisable des États-Unis et de leurs partisans, condamnant les mesures prises par la République populaire démocratique de Corée, ne fera que renforcer notre hostilité à leur égard et notre volonté de diversifier et de moderniser notre propre force nucléaire.

**Annexe II à la lettre datée du 24 mai 2017 adressée
au Secrétaire général par le Représentant permanent
de la République populaire démocratique de Corée
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

**Réponse du porte-parole du Ministère des affaires étrangères
de la République populaire démocratique de Corée aux questions
posées le 23 mai 2017 par l'Agence centrale de presse coréenne
sur l'exploitation du paquebot de tourisme international
effectuant la liaison entre Rajin et Vladivostok**

Le paquebot de tourisme international « Mangyongbong » effectuant la liaison entre Rajin et Vladivostok a été mis en service récemment.

L'exploitation régulière du paquebot, au titre d'un accord conclu entre la République populaire démocratique de Corée et la Fédération de Russie, contribuera au développement de la coopération bilatérale dans des domaines économiques tels que les transports maritimes et le tourisme.

Il s'agit d'une initiative normale de coopération bilatérale visant à élargir les relations économiques bilatérales et à resserrer les liens d'amitié par des échanges et des visites à caractère humanitaire.

Toutefois, cherchant coûte que coûte à obtenir des sanctions à l'encontre de la République populaire démocratique de Corée, les États-Unis sont allés jusqu'à dénoncer la mise en service du paquebot, qui est un exemple classique de coopération entre les deux États souverains, et à mobiliser leurs vassaux, en vue d'empêcher toute forme de collaboration économique entre la Russie et la RPDC et d'étouffer cette dernière en durcissant le blocus qui lui est imposé.

Cette attitude suscite une vive réaction et un rejet ferme de la part de la Russie car elle est arbitraire et porte gravement atteinte aux intérêts juridiques non seulement de la RPDC, mais aussi de la Russie.

Quoi qu'en disent les autres, la coopération économique entre la RPDC et la Russie, y compris l'exploitation du paquebot, se poursuivra à un rythme soutenu, conformément à la volonté et aux intérêts communs des deux peuples.